

Transports publics: infos complémentaires



- La Neuchâtel Tourist Card est nominative et intransmissible. En cas de contrôle, une pièce d'identité peut vous être demandée.
- La Neuchâtel Tourist Card est uniquement valable dans le périmètre ONDE VERTE (zones 10, 11, 14, 15, 20, 21, 30, 31, 32, 33, 65 et 66).
- Les animaux de compagnie et les vélos ne sont pas inclus dans la Neuchâtel Tourist Card. L'achat d'un titre de transport complémentaire est requis.
- La Neuchâtel Tourist Card n'est pas valable dans les bus de nuit entre 1h00 et 5h00 (Noctambus et NoctamRUN), ni pour les courses spéciales ou forfaitaires.
- La Neuchâtel Tourist Card n'est pas valable dans les trains grandes lignes «InterCity» qui sortent des zones ONDE VERTE.
- Les groupes dès 10 personnes doivent procéder à la réservation de leur(s) voyage(s) au moins deux jours ouvrés avant le départ via le lien suivant :
www.transn.ch/groupes
ou s'annoncer auprès d'un point de vente des transports publics.
- Consultez les horaires des transports publics sur transn.ch ou cff.ch